

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00479

Numéro SIREN : 384 289 070

Nom ou dénomination : SNC AMAND-GONTIER

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 7855

BAMAUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Christophe BAILLARGEAU

Rodolphe MASSON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
AMAND - GONTIER
Société en Nom Collectif
En Société par Actions Simplifiée**

- = -

**AMAND - GONTIER
Société en Nom Collectif
au capital de 35 970 Euros
Siège social : 25 Avenue d'Aquitaine – 85100 LES SABLES D'OLONNE
384 289 070 RCS ANGERS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
AMAND - GONTIER
Société en Nom Collectif
En Société par Actions Simplifiée**

- = -

**AMAND - GONTIER
Société en Nom Collectif
au capital de 35 970 Euros
Siège social : 25 Avenue d'Aquitaine – 85100 LES SABLES D'OLONNE
384 289 070 RCS ANGERS**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 14 Juillet 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société a pour objet :

- ✓ L'exploitation, l'administration, la gestion d'un fonds de commerce de presse, papeterie, bimbeloterie, jeux de grattage, loto, PMU, vente au détail d'épicerie, boissons fraîche et chaudes, alcoolisées et non alcoolisées, restauration, vente à emporter sis 25 avenue d'Aquitaine, 85100 LES SABLES D'OLONNE, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.
- Cette société clôture ses comptes le 31 décembre de chaque année.
- Dans le cadre de la transformation, le bilan clôturé au 31 Décembre 2022, montrent les éléments financiers suivants :
- L'actif immobilisé au 31/12/2022 est à 778 €.
- L'actif circulant au 31/12/2022 s'élève à 1 560 653 €. Le montant des disponibilités à la date des derniers comptes annuels s'élève à 402 528 €.
- Au niveau du passif, les capitaux propres au 31/12/2022 s'élèvent à 1 219 067 € et représentent 78,07 % du total du bilan. Le capital social de la structure est de 35 970 €.
- Les dettes s'élèvent à 342 364 €.
- Le résultat net de la société au 31/12/2022 s'élève à la somme de 560 463 €.

Les éléments comptables et juridiques obtenus depuis la précédente clôture, et d'une antériorité inférieure à 6 mois, nous permettent d'attester que le niveau des capitaux propres est redevenu supérieur au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;
- il n'a pas été constaté d'avantages particuliers.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.
Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

La Roche-sur-Yon,
Le 20 Juillet 2023

BAMAUDIT
Société de commissariat aux comptes
et à la transformation
Rodolphe MASSON
Commissaire à la transformation

